

« *Groupe*
TAHOERAA HUIRAATIRA »



ASSEMBLEE
DE LA
POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, le vendredi 12 juillet 2013

La représentante

Allocution de Patricia AMARU
Projet de délibération portant adoption du compte financier de l'exercice 2012
de l'Etablissement public dénommé « Heiva Nui »

Monsieur le président de l'Assemblée
Monsieur le Président de la Polynésie française
Monsieur le vice-président
Madame et Messieurs les ministres,
Chers collègues,

Le rapport Bolliet... Finalement... je crois bien que nous sommes bien loin d'en avoir fini avec cet audit dont l'UPLD était si fier hier et qui aujourd'hui essaye tant bien que mal de le cacher dans les archives du Pays tout au fond dans la dernière étagère.

Le plan de redressement issu du rapport Bolliet, comprenait entre autres, la fermeture de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) dénommé « Heiva Nui ».

Comme à ses habitudes et fidèles à lui-même, le gouvernement précédent a encore tout fait à l'envers. Au même titre que le feu Tahiti Pearl Consortium (TPC) : agir d'abord et réfléchir ensuite.

Parce que le rapport Bolliet faisait la recommandation de fermer cet EPIC, la ministre de l'époque en charge de cet établissement et l'ensemble du gouvernement, ont foncé droit devant, bêtement et sans réfléchir aux conséquences de leurs actes en fermant tout bonnement l'EPIC Heiva Nui.

Je vous rappelle que Heiva Nui employait 37 CDI qui faisaient nourrir au même titre 37 familles polynésiennes, et que les conséquences, mes chers amis, pour ces 37 personnels, se résument surtout en :

- 1°) quinze ruptures amiables avec indemnités financières ;
- 2°) douze réaffectations auprès du Te Fare Tauhiti Nui – Maison d la Culture ;
- 3°) et dix démissions, licenciements ou départ à la retraite.

Du coup, la décision politique de l'UPLD de fermer Heiva Nui a coûté la bagatelle de 50 millions de F.CFP en terme d'indemnités financières pour les ruptures de contrat à l'amiable, d'une part.

Et quand j'apprends que le Conseil des ministres en sa séance du 12 juin 2013, c'est à dire, il y a à peine deux semaines, a été dans l'obligation d'octroyer une rallonge budgétaire à hauteur de 45

millions de F.CFP pour combler et équilibrer en urgence le budget du Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture, d'autre part.

Alors, je me demande si l'UPLD a bien saisi le principe de réaffectation du personnel de Heiva Nui au sein de la Maison de la Culture. On ne réaffecte pas seulement les hommes, on réaffecte aussi les dépenses qui y sont liées.

Parce qu'en réalité, c'est 62 millions de F.CFP que le Te Fare Tauhiti Nui demande comme subvention au Pays pour payer l'ensemble des salaires des anciens agents du Heiva Nui que la Maison de la Culture vient d'assimiler.

Cela veut dire que le plan de redressement a rendu Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture déficitaire de 62 millions de F.CFP au premier semestre 2013 par l'absorption salariale supplémentaire supportée par la réaffectation des anciens personnels du Heiva Nui.

62 millions de F.CFP, mes chers amis, qui se rajoutent aux 110 millions de F.CFP déjà octroyé pour l'intégration de ces mêmes anciens agents du Heiva Nui que la Maison de la Culture avait demandé au Pays comme condition pour assumer financièrement la réaffectation dudit personnel au sein de ses propres rangs en novembre 2012.

Et ça, c'est la méthode UPLD, mes chers amis : fermer l'EPIC Heiva Nui sans se soucier du personnel et des conséquences financières pour le Pays.

Si je me résume, mes chers amis, la précipitation irréfléchie de Mme Chantal Tahiaata et des indépendantistes de fermer coûte que coûte l'EPIC Heiva Nui a en réalité endetté encore plus le Pays de près de 222 millions de F.CFP.

Maintenant, oui, je viens de comprendre la stratégie de l'UPLD qui consistait à s'abstenir lors du vote du compte administratif 2012 de l'ancien gouvernement.

Ce n'était nullement pour forcer le Tahoeraa Huiraaatira de voter l'exercice budgétaire 2012 des indépendantistes mais parce que l'UPLD n'avait pas le courage d'assumer ses erreurs politiques, et pire l'UPLD s'est enfin rendu compte de sa foudroyante incompetence.

Comment peut-on oublier ces 222 millions de F.CFP ?

Mais 222 millions de F.CFP, c'est seulement le chiffre quantifiable des dépenses supplémentaires qu'a engendré la fermeture de l'EPIC Heiva Nui au Pays au lieu de lui en faire économiser.

Et je dis bien quantifiable, mes chers amis, car même si un liquidateur a été nommé au 1^{er} janvier 2013, le compte de liquidation ne sera pas définitif tant que l'inventaire matériel ne sera pas établi, et si effectivement ce compte de liquidation puisse être un jour établi.

Alors attendons-nous encore à voir ces 222 millions de F.CFP de dettes supplémentaires que l'UPLD a volontairement omis de faire apparaître dans son exercice 2012, gonfler encore plus.

Et ça ne va pas sans rappeler le cas du Fonds de Développement des Archipels (FDA) qui malgré sa dissolution le 31 décembre 2011 continue encore à vivre administrativement et dont la reddition du compte de gestion ne peut être adoptée sans la clôture définitive du compte de liquidation et que, là encore, il y a des factures qui traînent sous les tapis.

Je me demande alors si l'amateurisme de l'ancien gouvernement n'était pas qu'une fausse excuse pour creuser encore plus la dette du Pays volontairement afin de laisser les Polynésiens encore plus dans la misère et la pauvreté.

Merci de votre attention.